

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 49 (1923)  
**Heft:** 11

## Sonstiges

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*Ingénieurs diplômés constructeurs.* L'un des certificats doit être un certificat général, le certificat de mathématiques générales est exclu.

*Ingénieurs diplômés mécaniciens ou électriciens.* L'un des certificats doit être un certificat général, les certificats de mathématiques générales et d'électrotechnique sont exclus.

*Ingénieurs diplômés chimistes.* Tous les certificats de chimie sont exclus.

Rappelons que les certificats d'études supérieures ne sont en eux-mêmes ni des grades, ni des diplômes. Mais le grade de licencié ès sciences est accordé à tout candidat justifiant de *cinq* certificats d'études supérieures. D'après les décisions indiquées ci-dessus, on voit que ce nombre de certificats sera réduit à *deux* pour les ingénieurs diplômés de Lausanne.

La liste actuelle des certificats délivrés par la Faculté des sciences de Lausanne est la suivante :

*Certificats généraux:* Calcul différentiel et intégral, Géométrie supérieure, Mécanique rationnelle et analytique, Physique générale, Chimie générale, Mathématiques générales appliquées aux sciences, Zoologie, Botanique, Géologie, Minéralogie.

*Certificats spéciaux:* Analyse supérieure, Physique mathématique, Calcul des probabilités. Astronomie, Chimie physique, Géophysique. Anatomie et physiologie générales, Hygiène et parasitologie, Physiologie. Chimie appliquée, Electro-technique.

Des dispositions spéciales s'appliquent aux ingénieurs diplômés de Lausanne qui veulent obtenir une *licence leur permettant d'enseigner dans les Etablissements secondaires du canton de Vaud*. La licence leur sera délivrée s'ils justifient de deux certificats d'études supérieures, mais la nature de ces certificats a été fixée par la Faculté des sciences et varie suivant qu'il s'agit de l'enseignement des mathématiques, des sciences physiques ou des sciences naturelles. En outre, ils devront avoir suivi certains cours déterminés et avoir obtenu le certificat d'aptitude pédagogique. La Faculté des sciences donnera sur demande tous les renseignements désirés sur ces dispositions spéciales.

Grâce aux décisions énumérées ci-dessus, les ingénieurs diplômés de Lausanne pourront sans recommencer toutes leurs études et sans trop de difficulté, s'ils le désirent, faire leur carrière dans l'enseignement. Quant aux élèves de l'Ecole d'ingénieurs, ils pourront, durant leurs études, soit approfondir certaines des branches du programme de l'Ecole, soit en étudier d'autres, qui ne font pas partie du plan d'études des ingénieurs, mais qui les intéressent particulièrement et, s'ils ont obtenu les certificats nécessaires, ils auront, à leur gré, suivant les circonstances, et leurs aptitudes spéciales, la possibilité de se consacrer à la technique ou à l'enseignement.

## Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

*Changements à l'état des membres survenus au cours du premier trimestre de 1923*

(Suite et fin.)<sup>1</sup>

### 4. Transferts.

Section de Bâle : Fritz Bohny, arch., Sissach, (auparavant section de Berne).

Section de Berne : Alb. Wytttenbach, arch., Berne (auparavant Müslinweg 4, Bâle) ; Eugen Labhardt, ing. en chef C.F.F., Berne (auparavant Mayweg 12, Bâle) ; Hans Reifler, ing., Berne Brunnadernstr. 61, (auparavant Argovie) ; Ernst Zwicky, ing., Berne Brückelfstr. 10 a, (auparavant Argovie).

<sup>1</sup> Voir *Bulletin technique* du 12 mai 1923, page 124.

Section de Genève : René Correvon, ing., Genève, Carrefour de Villereuse 1 (auparavant Grisons).

Section de Soleure : Max Baumgartner, arch., Soleure (auparavant Zurich).

Section de Winterthour : Alb. Bodmer, ing., Winterthur, Jonas Furrerstr. 84 (auparavant Berne).

Section de Zurich : Richard Bracher, arch., Poststr. Zoug (auparavant membre isolé).

*Membres isolés :* E.-G. Constam-Gull, ing. méc., A. B. Vaporakumulator, Stockholm 3 (auparavant Zurich) ; H.-E. Dändliker, ing., Kuhlenwall 44, Duisburg (auparavant Zurich).

### 5. Changements d'adresse.

Section de Genève : Armand Risch, ing., Rue Charles Galland 15<sup>1</sup>, Genève.

Section de Lucerne : Ed. Schwarz, ing. C.F.F., Sonneggst. 45, Zurich 6.

Section de Zurich : Louis Bonna, ing. méc., im eisernen Zeit 8, Zurich 6. ; H.-L. von Erlach, ing. méc., Brunnadernstr. 57 Berne ; Oskar Höhn, ing., Limmatquai 34, Zurich ; Ernst Münster, ing., Nordstrasse 8, Höngg ; Walter Schmid, ing. méc., P. O. Box 16 F (Central) Tokyo (Japan) ; Eugen Zeller, ing., Feldmeilen ; Paul Zigerli, ing., Mühlebachstr. 172, Zurich 8.

*Membre isolé :* Heinrich Tempelmann, ing., « La Construtora » S. A., Lès (Valle de Aran) Espana.

*Membres dont l'adresse actuelle est inconnue :* Paul-W. Seewer, ing. (auparavant Londres S. W.). A. Zehnder, ing. civ., (auparavant Genève).

## Rapport trimestriel du Service technique suisse de placement (1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 1923).

Au 1<sup>er</sup> avril 1923 le service de placement avait reçu 421 demandes d'emploi qui se répartissent comme suit :

Candidats pourvus d'une culture universitaire		Techniciens		Personnel auxiliaire	
Architectes	18	Architectes	35	Dessinateurs-Architectes	11
Ingénieurs-contracteurs	114	p <sup>r</sup> travaux du sous-sol	43	Mécaniciens	14
» mécaniciens	21	Mécaniciens	51	Électriciens	4
» électriques	34	Electriciens	33	Arts industriels	1
» topographes	6	Géomètres	3	Divers	2
» ruraux	2	Fondeurs	3		
» chimistes	14	Chimistes	6		
» géologues et des mines	4	Divers	2		
	TOTAL	TOTAL	176	TOTAL	32

107 emplois vacants furent signalés dont 14 ont été pourvus, 65 sont encore pendents, tandis que les autres furent pourvus par une autre voie. En tout 485 offres ont été transmises.

On a commencé l'organisation d'un service d'informations à l'étranger qui a déjà fourni des rapports dont voici la substance :

I. Europe. — Les rapports sont pour la plupart très pessimistes. Comme en Suisse, la crise générale a provoqué dans ces pays une surabondance de personnel technique. En vue de parer au chômage, la plupart des Etats ont édicté des mesures restrictives de l'immigration. Des emplois vacants sont souvent réservés à des étrangers à la nationalité suisse lorsqu'ils ne peuvent être remplis par les ressortissants du pays.

Quelques possibilités d'emploi ne sont, pour le moment, signalées qu'en Espagne, en Roumanie, en Belgique, en Yougoslavie et aussi, mais avec encore moins de chances de succès, en France et en Italie.

Le S. T. S. s'est mis en relations avec des correspondants qualifiés dans les pays les moins défavorables.

II. Pays d'outre-mer. — Il y a lieu d'observer que, d'une manière générale, les possibilités d'emploi pour les techniciens suisses ont fortement diminué dans les dix dernières années, du fait, surtout, de la guerre. De nombreuses écoles forment chaque année un grand nombre de techniciens, d'où

pléthore. Ainsi notre correspondant de Cuba nous informe que les Cubains se portent avec préférence et succès vers les carrières techniques et qu'ils ont l'avantage sur nos compatriotes de posséder la langue du pays et d'être familiarisés avec ses coutumes et son climat.

Aussi, ne pouvons-nous trop recommander à nos techniciens d'apprendre les langues étrangères dont la connaissance est le plus souvent une condition sine qua non du succès d'une candidature.

Une action directe, émanant de la Suisse, dans les pays d'outre-mer ne sera qu'exceptionnellement possible et seulement lorsqu'il s'agit de spécialistes. L'activité du S. T. S. sera donc essentiellement vouée à la récolte d'informations.

Des rapports favorables sont parvenus de l'*Amérique du Nord*. Les grandes régions industrielles de l'est (New York, Chicago) recherchent surtout des ingénieurs (constructeurs et mécaniciens) au courant des questions économiques. Le Colorado et le Sud (y compris le Mexique) offrent aussi des possibilités d'emploi, tandis que l'ouest (Californie) n'entre pas en ligne de compte pour le moment.

On sait que l'immigration des Suisses aux Etats-Unis est limitée à un contingent qui est maintenant épuisé. Mais les ingénieurs porteurs d'un diplôme universitaire sont admis en qualité de « ressortissants de professions scientifiques ».

Du *Canada*, particulièrement de l'ouest du pays, parviennent des rapports favorables. Un grand mouvement d'émigration vers ce pays a été organisé avec l'appui de la Confédération, par l'*Office pour la colonisation à l'étranger*, dont le siège est à Zurich. Par l'entremise d'un représentant et du Gouvernement canadien, 1000 paysans suisses ont pu être placés, provisoirement pour un an, comme ouvriers agricoles. Les frais de voyage, qui se montent à environ 900 francs, sont supportés par la Confédération, les cantons et les communes en cas d'indigence avérée de l'émigrant.

D'une communication dudit Office il ressort que des techniciens vigoureux quelque peu initiés aux travaux agricoles pourraient participer à cette émigration surtout s'ils étaient à même de prendre à leur charge une partie des frais de voyage.

Nous insistons sur cette possibilité d'émigration car, d'après les rapports de nos correspondants, le Canada est un pays d'avenir où un technicien intelligent et entreprenant pourrait faire plus facilement son chemin qu'en notre Europe hyper-industrialisée. Les intéressés sont priés de s'adresser à notre Secrétariat.

(Traduit par la rédaction du B. T. S. R.)

## CARNET DES CONCOURS

### Concours et Exposition d'architecture organisés par le Comité olympique français<sup>1</sup>.

Un concours sera organisé à Paris du 15 mai au 27 juillet 1924 entre les architectes des nations admises aux Jeux olympiques. En principe, les œuvres seront exposées à l'emplacement des Jeux olympiques, au stade de Colombes.

Une exposition d'architecture sera organisée en même temps que le concours et au même endroit.

Les œuvres présentées au concours ou admises à l'exposition comprendront par exemple des stades, arènes, terrains de jeux, instituts d'éducation physique, thermes, piscines, frontons de pelote basque, tennis, vélodromes, champs de tir, etc.

Ne seront considérées comme participant au concours que les œuvres dont leurs auteurs auront, par écrit, déclaré qu'elles sont inédites. Les autres œuvres seront d'office classées dans l'exposition.

Les demandes d'inscription pour le concours et pour l'exposition devront être déposées avant le 15 décembre 1923 au siège du Comité olympique français, 30, rue de Grammont, Paris (II).

<sup>1</sup> Voir *Bulletin technique* du 13 janvier 1923, page 12.

<b>S. T. S.</b>	<b>Schweizer. Technische Stellenvermittlung Service Technique Suisse de placement Servizio Tecnico Svizzero di collocamento Swiss Technical Service of employment</b>
-----------------	---

ZÜRICH, Tiefenhöfe 11 — Telefon: Selna 25.75 — Telegramme: INGENIEUR ZÜRICH

### Emplois vacants.

Sont répétés les numéros 98, 117, 118, 119, 122, 125, 126.

En outre :

1. On cherche pour tout de suite un jeune *ingénieur-électricien* pour le laboratoire et service électrique d'une usine française (*Charbons pour l'électricité*). 129
2. Architecte en France cherche *dessinateur sérieux* connaissant bien la construction et le métal. 102
3. Gesucht für Chemische Industrie der Schweiz *Ingenieur mit Hochschulbildung für Projektierungs- und Construktionsbureau, sowie Betrieb*, mit guter Construktionspraxis, eventuell auch Betriebserfahrungen in der chemischen Industrie (nicht über 36 Jahre alt). 134
4. Ateliers de construction (machines-outils et appareils de levage) en Savoie cherchent *ingénieur ou technicien-mécanicien* d'une trentaine d'années, capable de diriger les services de construction: connaissant bien le dessin et surtout les méthodes d'usinage modernes (appareils de levage spécialisés, installations mécaniques d'abattoirs). 136
5. Société de construction et installations de Centrales électriques en Espagne cherche *ingénieur ou technicien électro-mécanicien* suisse ayant déjà plusieurs années de pratique (bureau d'études et construction). Connaissance du français indispensable à défaut de l'espagnol. Salaire mensuel de 600 à 800 pesetas suivant capacité. 137
6. Automobilfabrik sucht zur Prüfung wichtiger Automobilneuheiten diplomierten Ingenieur, der über mindestens eine 15-20 jährige Praxis verfügt und in der Lage ist, die erforderlichen statistischen Berechnungen zu machen. 138
7. Gas-Wasser- und Elektrizitätswerk der deutschen Schweiz sucht für zeichnerische Arbeiten und Correspondenz tüchtigen Maschinentechniker oder Elektrotechniker. Dauernde Stelle. 140
8. Etablissements importants de la France seraient en mesure d'engager tout de suite un certain nombre d'*ingénieurs et de techniciens* des branches « Mécanique » et « Electricité ». 141
9. Etablissements français cherchent *ingénieur électrique* très capable, connaissant le *calcul des machines électriques* en général et étant dessinateur en même temps. 142
10. Ateliers suisses cherchent pour leur département d'exploitation *bon constructeur d'outillage ayant expérience de plusieurs années dans cette spécialité* et connaissant, pour l'avoir pratiqué lui-même, le *travail dans les ateliers*. 143
11. Compagnie française cherche bons dessinateurs pour mécanique générale, appareils de levage, locomotives, matériel de mines, chaudières à vapeur. Logements à prix modérés procurés aux agents mariés. 144
12. Ingenieurbüro der Schweiz sucht jüngeren tüchtigen Bauzeichner-oder Techniker zur Ausarbeitung von Bauplänen- und Eisenbetonplänen zu sofortigem Eintritt. Monatsgehalt nicht über 400 fr. 145
13. Gesucht für Spezialfabrik elektr. Hoch- und Niedersp. apparaute 1 tüchtiger Ingenieur als Werkstätteleiter, dem gleichzeitig das Konstruktionsbüro unterstellt würde. Es kommen nur Herren mit Werkstatt- und Konstruktf. Erfahrungen in Betracht; speziell Erfahrungen in der Hochsp. technik erwünscht; Vertrauensposten. 146
14. On cherche pour le Nord de la France jeune *ingénieur civil* si possible de langue française, ayant déjà quelque pratique du béton armé. 59
15. Gesucht für die Schweiz erfahrener *Färberei-Chemiker*, der Färbereischulen besucht hat und in *Färben aller Kunstseide am Strang bewandert ist*. 148
16. Gesucht zu möglichst sofortigem Eintritt ein tüchtiger *Maschinentechniker*. Werkstatt und Bureau-Praxis Bedingung, möglichst Détailpraxis für Maschinenfabrik für Rammmaschinen und Kranbau in Belgien. Französische Sprachkenntnis erforderlich. 149
17. Bureau d'ingénieurs suisses en Espagne cherche, pour tout de suite :
  - 1<sup>o</sup> *Dessinateur capable, expérimenté ayant pratique des travaux en béton armé.*
  - 2<sup>o</sup> *Technicien capable, expérimenté ayant pratique en béton armé. Très bon calculateur.* 150
18. Ingénieur agricole en France cherche pour son bureau jeune *technicien capable de 18-20 ans, ayant à s'occuper aussi des travaux d'arpentage.* 151
19. Baugesellschaft sucht für Wiederaufbau in Nord-Frankreich tüchtigen erfahrenen Ingenieur oder Techniker, der im Hochbau Eisen- und Beton bewandert ist, Alter 30-40 Jahre. Vor allem Praktiker, um wenn eingearbeitet, einen grösseren Betrieb selbstständig leiten zu können. Französische Muttersprache erwünscht. 81